

Compte rendu des échanges du 20 février 2013 : Comment faites émerger les bonnes pratiques ?

(Emergence, réalisation et efficacité de la bonne pratique)

Emergence :

Réponses des participants :

- Mettre à disposition d'un volet « bonnes pratiques », dans le classeur de chantier disponible à tous (exemple cahier d'amélioration à disposition), avec la possibilité d'être anonyme. Le classeur est remonté hebdomadairement à la hiérarchie.
- Lors des Causeries inclure un volet « suggestion d'améliorations » ou « bonnes pratiques », rédigé par le chef d'équipe ou d'agence. Ne rien censurer.
- Remonter les bonnes pratiques observées lors des visites de prévention, audits terrains, observations terrains, de l'évaluation des risques, des contraintes sur l'évaluation de la pénibilité
- Réaliser un document standard de remontées d'anomalies,
- Etre à l'écoute et privilégier les échanges en petit groupe et sur le lieu de travail par exemple lors des visites terrains
- Créer des groupes de travail « bonnes pratiques » sur un thème en impliquant les opérateurs, le CHSCT:
- Créer une Boîte à idée
- Réaliser un challenge interne portant sur les remontées d'informations pour l'amélioration. Exemple mettre en place d'un challenge « meilleures idées », tous les 6 mois concernant la sécurité, la qualité et la productivité.
- Donner des objectifs individuels lors des Entretiens avec le Personnel (exemple : 2 bonnes pratiques/ an par équipe)
- Avoir des remontées par les délégués du personnel (canal non hiérarchique) ou par les encadrants pour qu'ils soient vecteurs en s'appuyant sur les bonnes pratiques constatées sur le terrain
- Valoriser / récompenser personnellement les bonnes pratiques remontées : chèque cadeau, trophée...

Réalisation :

Réponses des participants :

- S'assurer que la hiérarchie a bien compris le besoin ou la suggestion, et en étudie la pertinence.
- Imposer des délais de réponse.
- Informer le salarié initiateur de la prise en compte et de l'avancement de sa suggestion de BP, et des difficultés se rapportant pour sa réalisation (délais, coûts)
- Etudier la BP ; soumission à la cellule d'étude des modifications, analyse des risques et impacts (la BP induit-elle un nouveau risque ? est-elle adaptable à tout type de chantier ?). Par exemple mettre en place un Comité Technique à compétence multiples pour analyser la bonne pratique
- Valider la bonne pratique par le CHSCT.
- Elaborer un plan d'action, avec des pilotes et des échéances.
- Communiquer à l'ensemble des salariés de l'application de la BP via des « flashes innovations », une communication écran ou un journal interne Informer également les entreprises du groupe.

Compte rendu des échanges du 20 février 2013 : Comment faites émerger les bonnes pratiques ?

(Emergence, réalisation et efficacité de la bonne pratique)

Efficacité :

Réponses des participants :

- Après sa mise en application, évoquer la bonne pratique soit lors d'une causerie mensuelle ou lors d'une revue périodique spécifique (direction, chargé d'affaires, conducteur de travaux, exécutant)
- Etudier les points forts et les points faibles et estimer si une modification complémentaire est nécessaire.
- Formaliser et communiquer de manière simple (à la portée de tous)
- Contrôler son efficacité par des échanges sur le terrain,
- Mettre des indicateurs d'alerte (visite terrain, observation, entretien)
- Mettre en place les moyens nécessaires pour pérenniser les bonnes pratiques et les étendre (engagement de la direction)
- En cas de dérive constatée : constitution d'un catalogue des « mauvaises pratiques » à proscrire.



Table 1



Table 2



Table 3



Table 4



Table 5



Table 6



Table 7



Table 8



Table 9



Table 10